

**REPUBLIQUE
FRANCAISE**

**DEPARTEMENT
TARN et GARONNE**

Nombre de conseillers

en exercice 13
présents 09
votants 11
absents 04
exclus 0

Date de convocation :
16/01/2025

Date d'affichage :
24/01/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE VILLEMADÉ**

Séance du 23 janvier 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 23 janvier à 18 heures 30.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Francis LABRUYERE.

Etaient présents : MM. AVIAT BEAUJOUAN BROUSSE-BOURNET MASURIER MOULIS PEYRETOUT SZOPA VIDAL

Absents excusés : Mrs. AYME, DEMEURS (pouvoir à Mme MOULIS), Mme LASGUES (pouvoir à M. PEYRETOUT)

Absente non excusée : Mme LACOMBE

Mr. Christian SZOPA a été nommé secrétaire.

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint.

Le procès-verbal de la séance du 16 décembre 2024 est adopté à l'unanimité.

**01/2025 RENOVATION ENERGETIQUE DE L'ECOLE
PRIMAIRE : demande de subvention auprès de l'Etat, du
Conseil Régional, du Conseil Départemental et du GMCA.**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet des travaux de rénovation énergétique de l'école primaire de Villemadé.

Le montant de ce projet est estimé à 295 957.82 € HT.

En vue du financement de cet achat, Monsieur le Maire propose de solliciter une aide financière auprès de l'Etat, de la Région, du Département et du fonds de concours du GMCA.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

APPROUVE le projet dont le montant total est estimé à 295 957.82 € HT.

ADOpte le plan de financement ci-dessous :

* ETAT 25%	73 989.45 €
* REGION (maxi)	50 000.00 €
* DEPARTEMENT 25%	73 989.45 €
* GMCA 13.10%	38 787.36 €
* Autofinancement 20%	59 191.56 €
TOTAL	295 957.82 € HT

Séance levée à 19h20

SOLLICITE une aide financière auprès de l'Etat,
de la Région, du Département et du fonds de
concours du GMCA en vue du financement de ce
projet ;

Le Secrétaire



C. SZOPA



Le Maire



F. LABRUYERE